

AGENT de SERVICES ECHELON 1

ACTIVITÉ PRINCIPALE DU POSTE

L'agent d'entretien/de service échelon 1 réalise les travaux de nettoyage ou toute autre tâche d'exécution simple à partir d'instructions simples sous le contrôle de sa hiérarchie.

>> MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE

- Assurer le nettoyage et l'entretien des locaux en respectant méthodiquement le planning de travail et les consignes
- Veiller à la bonne utilisation et l'entretien du matériel et des produits mis à disposition (matériel électrique d'utilisation simple)
- Veiller à ne pas endommager tout objet meublant, matériel et support pendant le processus de nettoyage
- Respecter toutes les règles d'hygiène et sécurité
- Veiller à ne pas perturber le travail du personnel en place
- Rendre compte à qui de droit de tout dysfonctionnement ou de toute anomalie

>> CONDITIONS DE TRAVAIL

L'agent d'entretien/de service exerce son activité seul ou en équipe. Les conditions de travail sont particulières : l'activité s'effectue debout et le rythme de travail peut être soutenu. La profession nécessite l'emploi de détergents et de produits à manipuler avec précaution. Les emplois à temps partiels sont fréquents.

>> COMPÉTENCES

- Sens de l'organisation et méthodologie du travail de nettoyage
- Qualités relationnelles (discrétion, honnêteté, amabilité)
- Capacité d'adaptation (situations de travail, rythmes d'activité...)
- Connaissances des propriétés, des précautions d'emploi et de stockage des différents produits de nettoyage

>> DIPLÔMES

Le métier d'agent d'entretien/de service est accessible sans formation particulière.

SERVICES ASSOCIES POUR L'AGENT DE SERVICES ECHELON 1 :

Agent de manutention légère, Agent de petite maintenance,...